

Mercredi 15 Juin 1994

SITUATION AU RWANDA

Participaient à ce conseil restreint, présidé par le
Président de la République :

M. BALLADUR	Premier ministre
M. LEOTARD	Ministre d'Etat, ministre de la défense
M. JUPPE	Ministre des affaires étrangères
M. ROUSSIN	Ministre de la coopération

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

M. VEDRINE	Secrétaire général
Général QUESNOT	Chef de l'état-major particulier
M. PIN	Chargé de Mission

CABINET DU PREMIER MINISTRE

M. BAZIRE	Directeur du cabinet
Général COURTHIEU	Chef du cabinet militaire

SECRETARIAT GENERAL DE LA DEFENSE NATIONALE

Général LERCHE	Secrétaire général
----------------	--------------------

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

M. DUFOURCQ	Secrétaire général
-------------	--------------------

MINISTERE DE LA DEFENSE

Amiral LANXADE	Chef d'état-major des armées
Général MERCIER	Chef du cabinet militaire

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

M. DENOIX DE SAINT MARC	Secrétaire général
-------------------------	--------------------

- oOo -

SECRETARIAT

Colonel BENTEGEAT	Etat-major particulier
-------------------	------------------------

CONFIDENTIEL DEFENSE

R W A N D A

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Nous commencerons par le Rwanda car la situation exige que nous prenions d'urgence des mesures.

MINISTRE DE LA COOPERATION

La situation ne s'améliore pas. Les massacres se poursuivent côté Hutu et côté Tutsi. L'opinion publique internationale et l'opinion française sont horrifiées devant ce spectacle d'enfants massacrés, d'orphelinats envahis.

J'ai discuté de la situation avec des partenaires africains proches de nous et ils nous suivront volontiers si nous faisons quelque chose. Le Sénégal et le Congo ont répondu favorablement à l'O.N.U. Le Président Bongo ne l'a pas exclu devant le Premier ministre.

Nous poursuivons notre aide humanitaire au Burundi où la situation nous préoccupe et en Tanzanie. Nous sommes impuissants au Rwanda car le F.P.R. contrôle l'aéroport de Kigali.

J'ai eu le Général Dallaire au téléphone. Il est très préoccupé car il n'a plus les moyens de protéger les orphelinats, la MINUAR étant sous le feu des combattants.

MINISTRE DE LA DEFENSE

Je voudrais faire simplement deux remarques techniques. Nous ne pourrions faire quelque chose qu'avec l'accord des deux parties et un soutien international. Or, je vois mal comment nous pourrions obtenir l'accord du FPR et le soutien international.

Nous ne pourrions intervenir qu'en zone Hutu. Nous serions condamnés par le FPR et victimes de manœuvres médiatiques. Je suis donc très réticent. Mais si nous devons y aller quand même, il faudrait des moyens lourds.

Il y a une alternative, le Burundi, où nous pourrions mettre a priori quelques moyens qui nous permettraient éventuellement de faire quelque chose de plus important.

MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES

Je voudrais signaler qu'il y a eu à Tunis une déclaration de cessez-le-feu. Le FPR a pris des engagements qu'on jugera sur place. La mise en place de la MINUAR a pris un retard inacceptable. Je l'ai dit à M. Boutros-Ghali. Alors, que faire ?

- Accélérer notre contribution à l'équipement des contingents africains -Sénégal, éventuellement Gabon-. Le premier crédit de 20 millions de francs permettra d'équiper 200 hommes. Mais il y a 800 Sénégalais.

- Utiliser les 13 000 hommes de l'ONUSOM qui ne sont pas très occupés. Boutros-Ghali est intéressé. Il va vérifier s'il peut en décider lui-même ou si une nouvelle résolution est nécessaire. Mais

CONFIDENTIEL DEFENSE

il faut faire vite -2000 à 3000 hommes pourraient mettre fin aux combats.

- Faut-il aller plus loin et envisager une intervention pour exfiltrer les populations ?

Nous étudions une opération pacifique avec les O.N.G. pour évacuer 200 à 300 enfants dans les 48 heures.

Au-delà, il faut envisager une intervention plus musclée si la MINUAR tarde à se déployer. J'y suis favorable sans en nier la difficulté.

J'ai, par contre, des réticences à l'égard d'une intervention au Burundi. Si nous arrivons en force, l'équilibre délicat entre Hutus et Tutsis peut voler en éclats.

PREMIER MINISTRE

Nous ne pouvons plus, quels que soient les risques, rester inactifs. Pour des raisons morales et non pas médiatiques.

Je ne méconnais pas les difficultés. Je pense que si d'autres puissances sont prêtes à étudier avec nous une intervention humanitaire, il n'y a pas d'inconvénients.

D'ailleurs il y a tellement de chances pour que les autres refusent qu'il n'y a pas grand risque à le demander.

A l'occasion du prochain incident, le ministre des Affaires Etrangères pourrait en parler ouvertement à nos partenaires. Je pense aux Américains, aux Européens et pas seulement aux Africains.

Mais il faut faire quelque chose. Dans des cas aussi affreux, il faut savoir prendre des risques.

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

J'approuve cette façon de voir. Mais nous pourrions limiter nos objectifs. J'ai reçu des organisations humanitaires et, hier soir, Médecins sans Frontières. J'en tire la conclusion que notre effort pourrait être limité à la protection de certains sites, des hôpitaux ou des écoles, sans entrer dans une opération militaire d'ensemble qui serait difficile car il n'y a pas de front continu.

A Kigali même, il y aurait 2 ou 3 sites et il faudrait examiner cas par cas d'autres villes.

Certes, il faut faire venir de Somalie tout ce que l'on peut.

Mais nous n'aurions pas besoin de déploiement de forces très conséquent. Car il ne semble pas que les deux camps soient agressifs vis-à-vis des Européens ; ce n'est pas leur préoccupation principale. Ils ne sont pas prêts à nous affronter en bataille rangée. Quelques centaines d'hommes concentrés sur quelques sites devraient suffire.

Si vous mettez autour d'un point une compagnie résolue, il n'y aura pas d'assaut. Il faut une protection ciblée, pas une campagne d'ensemble, ni une intervention générale et indistincte.

La difficulté est de déterminer comment débarquer et de quelle façon y arriver. C'est à étudier.

En ce qui concerne les camps de Tanzanie, Médecins Sans Frontières m'a dit que les dirigeants hutus qui avaient organisé les massacres contrôlaient les camps, gonflaient les chiffres de réfugiés. C'est un lieu privilégié pour recevoir des aides et organiser des trafics.

Je souhaite qu'on enquête dans les 8 jours qui viennent. Nous ne devons pas être dupes. Ces camps sont-ils quadrillés et ces opérations préparées de longue date ?

MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES

MSF m'a dit la même chose. Ils veulent lutter contre les trafics, faire comprendre aux chefs qu'ils ne sont pas des interlocuteurs valables et que les responsables de massacres seront punis.

MINISTRE DE LA DEFENSE

Monsieur le Président de la République, dois-je comprendre que cette opération est une décision ou qu'il s'agit seulement d'en étudier la possibilité ?

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

C'est une décision dont je prends la responsabilité.

CHEF D'ETAT-MAJOR DES ARMEES

En ce qui concerne les points d'entrée, l'aéroport de Kigali nous ferait prendre des risques considérables. Il y a donc deux possibilités : Bujumbura et Goma. Il faudra choisir. De toutes façons, il est vraisemblable que tôt ou tard nous devons aller au Burundi.

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

A terme, le Burundi est inévitable. Nous en avons parlé.

MINISTRE DE LA DEFENSE

Le problème est qu'ensuite, il faudra partir.

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Mais les Rwandais ne sont pas disposés à faire la guerre contre nous.

MINISTRE DE LA COOPERATION

Il faudra prendre des contacts avec l'Ouganda.

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Museveni sera raisonnable.

MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES

Il y a deux hypothèses d'action. Soit nous gardons les sites, soit nous faisons une opération d'aller et retour avec les enfants.

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Elles sont complémentaires. De plus, si on ramène les enfants, où les mettre ? Au Zaïre, en Tanzanie, au Burundi ? Ils seront aussi exposés.

MINISTRE DE LA COOPERATION

En ce qui concerne les camps, nous sommes plus efficaces au Burundi où nous travaillons avec les ONG. Nous allons être plus vigilants en Tanzanie.

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Ce que j'approuve, c'est une intervention rapide et ciblée mais pas une action généralisée. Vous êtes maître des méthodes, Amiral.

PREMIER MINISTRE

Mais avec qui irons-nous ? Il n'est pas question d'y aller seuls.

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Nous avons les Africains. Et puis, les Hutus sont favorables à la France et les Tutsis aux Belges.

CHEF D'ETAT-MAJOR DES ARMEES

Les Italiens, peut-être. Les Belges, s'ils ne sont pas du côté des Hutus.

MINISTRE DE LA COOPERATION

Je vais faire un tour de piste des états africains.

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Si les autres sont défaillants, on doit y aller seuls avec les Africains. On prend le risque d'une efficacité moindre mais notre action a un caractère urgent et limité.

C'est l'honneur de la France qui est en cause.